Un plan d'action pour prolonger l'engagement de l'Université Rennes 2 en faveur de la science ouverte

Le plan d'action Science ouverte adopté par la Commission Recherche après des échanges entre l'ensemble des partenaires du Comité de Pilotage Science ouverte de l'université, décline en objectifs opérationnels et actions les six axes dégagés par la charte adoptée fin 2021 : qu'il s'agisse de 100% d'accès aux publications, de l'encouragement à la biblio- et édito-diversité, de l'accompagnement à la gestion et à l'ouverture des données de recherche ou des liens entre science et société, le tout dans un cadre structuré à l'échelle du site rennais.

Ces 21 engagements forts et ambitieux sont à réaliser à l'horizon 2023-2028.

Introduction

Depuis l'adoption de la Charte Science ouverte de l'université Rennes 2 en 2021, l'écosystème national et international a continué son évolution vers une incitation toujours plus grande à l'ouverture des publications, des données et des codes logiciels. La structuration nationale et internationale s'est poursuivie, avec un cadre solide tant politiquement et réglementairement (COARA, travaux de l'UNESCO, décret 2021-1572 du 3 décembre 2021 ...) que matériellement avec le développement d'infrastructures européennes et nationales (EOSC, OPERAS, Recherche Data Gouv).

Le 2e Plan National pour la Science Ouverte, et les appels à projet du Fonds national pour une science ouverte (FNSO) en faveur de l'édition ouverte visent à lever les verrous dans les modèles de publication existants par des expérimentations innovantes. La stratégie de rétention des droits promue par les financeurs de la cOAlition S va dans le même sens.

L'identification sur le territoire breton d'acteurs-clé pour la science ouverte, comme le noeud thématique de la MSHB, la création du Pôle Revues Grand Ouest et du Datalab à la MSHB, le développement de la plateforme Callisto (URFIST, *CRFCB, INIST*) et la pré-labellisation du réseau interdisciplinaire ARDoISE comme Atelier de la donnée au sein de l'écosystème Recherche Data Gouv, ou encore la mise en place d'un réseau autour du SAIC des PUR créent les conditions d'un accompagnement de proximité pour les équipes de recherche et les étudiants de l'université.

La science ouverte s'insère dans les valeurs défendues par l'université Rennes 2 à un double titre. Elle est au coeur des principes prônés par le projet d'établissement et la Charte d'éthique et d'intégrité scientifique adoptée en 2023.
Par ailleurs la charte d'association à l'EPE Université de Rennes donne à l'Université Rennes 2 le rôle de coordination de la politique de site pour la Science Ouverte.
L'établissement a donc vocation à explorer des voies innovantes et à se doter d'un programme d'actions motrices pour promouvoir concrètement la Science Ouverte, dans la continuité de la charte adoptée en 2021 et des projets déjà engagés (Pôle Revues Grand Ouest, science ouverte PUR, Ateliers de la donnée), tout en tenant compte des contraintes de la recherche.

Axe 1. Généraliser l'accès ouvert aux publications

Axe 1. Introduction

La création du portail Hal Rennes 2 en 2017 a offert un outil aux laboratoires et aux chercheurs pour le signalement, la diffusion et la gestion de leur production. Les unités et les disciplines ne s'en sont pas toutes emparées au même degré. Or Hal permet un gain de temps important pour la gestion des listes de publications, assure une meilleure visibilité de la recherche en SHS, mal couverte par les outils multidisciplinaires, et joue un rôle stratégique dans la préservation à long terme de la recherche française.
Déposer dans une archive ouverte n'est pas incompatible avec l'édition traditionnelle, comme en témoigne la stratégie des financeurs de la cOAlition S, qui allie financement d'une édition ouverte et dépôt Hal. Dans un contexte de mutation des modèles économiques des revues, l'université doit s'attacher à favoriser les modalités d'ouverture les plus adaptées à chaque discipline, tout en suivant les dépenses liées à ces nouveaux modèles.

Objectif 1 : Signaler de façon systématique les productions scientifiques de la communauté Rennes 2 dans Hal

Action 1 : Consolider le réseau des référents Hal afin que chaque laboratoire dispose d'un référent.

- Action 2 : Encourager chaque laboratoire à maintenir sa collection Hal vivante par une information et des reportings réguliers.
- Action 3 : Faire du portail Hal la source des listes de publications demandées aux chercheurs et aux unités, en développant les services associés :
 - 3.1 Étudier les possibilités de chargement automatisé de publications (mutualisation du chantier avec l'Université de Rennes).
 - 3.2 Proposer aux unités une édition des listes de publication HCERES à partir de Hal.
 - 3.3 Proposer aux chercheurs des ateliers sur la gestion de leur liste de publication à partir de Hal (pour l'édition, les liens web ou réseaux sociaux, le lien avec ORCID).
- Action 4 : Développer et suivre les indicateurs sur le nombre de publications et le nombre de publications internationales signalées dans Hal.

Objectif 2 : Augmenter la proportion de texte intégral dans Hal : tendre vers 50 % de texte intégral dans Hal en 2028

- **Action 1** : Organiser des évènements promotionnels (Halathon, HALo Café).
- **Action 2** : Rendre compte aux laboratoires des pourcentages et consultations du texte intégral dans Hal.
- **Action 3** : Communiquer sur les droits d'auteur des chercheurs, la politique et l'attitude des éditeurs concernant les archives ouvertes et l'archivage pérenne pour désamorcer les craintes sur une concurrence déloyale.
- **Action 4** : Participer à l'action d'enrichissement Hal du projet science ouverte SO PUR

Objectif 3 : Tendre vers 100% d'accès ouvert pour les articles quelle que soit la forme et une augmentation des chapitres et ouvrages en libre accès

- **Action 1** : Proposer une information et un accompagnement dans la contractualisation avec les éditeurs dans le cadre des APC (frais de publication d'articles en accès ouvert).
- **Action 2** : Recommander l'usage de licences ouvertes lors de la publication en open access, et promouvoir la stratégie de non-cession des droits dans les accompagnements individuels et à travers des ateliers et un tutoriel sur SOcle.
- **Action 3** : Mettre en place le Baromètre Science Ouverte de l'Université Rennes 2 pour mesurer la proportion d'accès ouvert (suppose une base de référence complète des publications de l'université).

- **Action 4** : Alimenter tous les ans l'enquête APC Couperin, l'enquête IPERU et en suivre les évolutions.

Axe 2. Promouvoir la bibliodiversité mais aussi l'édito-diversité

Axe 2. Introduction

L'une des richesses des SHS est l'existence de modèles de publication divers (poids des monographies, importance du plurilinguisme, maintien des presses et revues universitaires, équilibre de la production entre best-sellers et ouvrages académiques plus confidentiels). Le concept d'édito-diversité inclus dans la charte Science Ouverte de l'université Rennes 2 vise à assurer la pérennité de cette filière, mais aussi à accompagner son évolution travers des expérimentations sur les formes éditoriales et les modèles de financement de l'accès ouvert.

Objectif 4 : Soutenir les initiatives des chercheurs, communautés de chercheurs, labos, éditeurs ou opérateurs de recherche qui s'affranchissent des systèmes fermés par leurs pratiques de rédaction, d'édition et de diffusion

- **Action 1** : Soutenir les expérimentations liées aux modèles éditoriaux menées par les PUR (SO PUR) et par le Pôle revues Grand Ouest et envisager à terme des modalités de pérennisation des infrastructures et modèles jugés efficients.
- **Action 2** : Proposer une mise en valeur des initiatives locales (revues et ouvrages publiés par des chercheurs en open access, bases de données) sur le site SOcle, en lien avec le site des PUR et celui du Pôle Revues Grand Ouest.

Objectif 5 : Accompagner les revues vers un modèle de publication en accès ouvert

- **Action 1** : Répondre aux appels à projets du Fond national pour la science ouverte (FNSO), en partenariat notamment avec les partenaires déjà engagés dans ces appels à projets (SO PUR, Pôle Revues Grand Ouest)
- **Action 2** : Soutenir la pépinière PERGOLA et le Pôle revues Grand Ouest portés par la MSHB
- **Action 3** : Soutenir la stratégie des PUR (projet science ouverte SO PUR) visant à la coexistence de plusieurs situations d'édition.
- **Action 4** : Sensibiliser les acteurs de l'édition à l'université Rennes 2 (notamment les directeurs de revue) à l'éthique de la publication (connaissance et adhésion aux principes COPE, éventuellement adoption de chartes éthiques).

Objectif 6 : Maîtriser les dépenses d'abonnement et les frais de publication

- **Action 1** : Analyser chaque année les APC payés et diffuser les résultats de l'enquête.
- **Action 2** : Sensibiliser les chercheurs aux impacts du paiement par les auteurs et aux pratiques frauduleuses (éditeurs prédateurs) et leur proposer des services pour le choix d'éditeurs et de revues à travers des formations et un accompagnement individuel.
- **Action 3** : Monter un groupe de travail dans le cadre du COPIL science ouverte pour observer l'évolution des dépenses annuelles, suivre les accords transformants, et faire des préconisations / informations aux laboratoires et au COPIL, en préfigurant une organisation pérenne.
- **Action 4** : Doter l'université d'une politique concernant les accords transformants et les APC
- **Action 5** : Encourager la publication dans des revues internationales compatibles avec le Plan S (financement de certaines APC par un fonds)
- Action 6 : Soutenir financièrement les initiatives européennes et internationales qui facilitent la science ouverte (SPARC Europe, DOAJ,...)

Objectif 7 : Mener une politique documentaire en cohérence avec les objectifs de la science ouverte et de la diffusion la plus large possible des connaissances scientifiques

- **Action 1** : Maîtriser le poids des abonnements aux ressources numériques commerciales.
- **Action 2** : Présenter un bilan annuel de la politique documentaire afin d'informer sur les modèles économiques et les coûts d'abonnement, et recueillir les avis sur les orientations envisagées.
- **Action 3** : Accompagner financièrement l'édition française et l'édition SHS dans son passage vers l'open access (OpenEdition, Erudit, éventuellement initiatives locales et régionales).

Objectif 8 : Améliorer la qualité des identifiants de la communauté scientifique

- **Action 1** : Proposer un accompagnement à la création et à l'utilisation d'identifiants IdHAL, ORCID pour les auteurs et DOI pour les publications et jeux de données.
- **Action 2** : Promouvoir l'interopérabilité entre les systèmes d'identifiants (IdHal, ORCID, IdRef) par une veille et un enrichissement des autorités auteur.
- **Action 3** : Adhérer au consortium ORCID
- **Action 4** : Sensibiliser les personnels d'accompagnement de la recherche à l'importance des identifiants et à leur usage.
- **Action 5** : Diffuser les bonnes pratiques des identifiants pour les initiatives locales et régionales (PUR, Pôle revues du Grand Ouest).

Axe 3. Rendre les données de la recherche aussi ouvertes que possible

Axe 3. Introduction

La loi pour une République numérique de 2016, les deux Plans nationaux pour une science ouverte et le décret pour l'intégrité scientifique 2021-1572 du 3 décembre 2021 enjoignent les établissements à augmenter l'ouverture des « *méthodes et protocoles, des données et des codes sources associés aux résultats de la recherche* » et à publier les résultats négatifs pour répondre aux enjeux de reproductibilité, de fiabilité et de transparence de la science. Ce décret prévoit aussi que les établissements *« définissent une politique de conservation, de communication et de réutilisation des résultats bruts des travaux scientifiques menés en [leur] sein »* . L'enquête « Données de la recherche en SHS. Pratiques, représentations et attentes des chercheurs : une enquête à l'Université Rennes 2 » réalisée conjointement par l'URFIST Bretagne-Pays de la Loire, le SCD et la MSHB en 2017 a été le point de départ pour la mise en place d'un service d'accompagnement des chercheurs de l'université à la gestion de leurs données de recherche dans ce contexte général d'incitation à l'ouverture des données. La multiplicité des compétences métier liées à la bonne gestion FAIR des données a nécessité une structuration de l'offre de services sous forme de guichet unique d'abord mis en œuvre au niveau de l'université Rennes 2 en 2020, puis d'un atelier de la donnée ARDoISE au niveau du site rennais depuis début 2023. L'université Rennes 2 prend ainsi place dans l'écosystème national Recherche Data Gouv mais aussi régional à travers sa collaboration avec le Datalab MSHB.

Objectif 9 : Développer une culture de gestion des données selon le modèle FAIR

- **Action 1** : Offrir des services de veille, de conseils, de soutien et d'appui aux chercheurs et chercheuses : accompagnement à la rédaction de plans de gestion de données.

- **Action 2** : Faire labelliser par Recherche Data Gouv l'atelier de la donnée pluridisciplinaire au niveau du site rennais ARDoISE
- **Action 3** : Créer un portail web guichet unique au niveau du site rennais.
- **Action 4** : Proposer un espace de référence autour des données (Espace recherche et Datalab MSHB à la BU centrale).

Objectif 10 : S'engager dans la voie de la diffusion publique des données de recherche dans le respect de la législation propre à chacune des données

- **Action 1** : Ouvrir un espace institutionnel dans l'entrepôt Recherche Data Gouv.
- **Action 2** : Sensibiliser à et accompagner l'écriture de data papers, organiser des évènements pour encourager le dépôt de jeux de données (Datathon).

Objectif 11 : Encourager la rédaction de plans de gestion de données

- **Action 1** : Proposer un accompagnement et des relectures personnalisés, des ateliers plan de gestion de données en ligne et une assistance à distance sur la plateforme de rédaction en ligne DMP Opidor.
- **Action 2** : Systématiser l'accompagnement à la rédaction de plans de gestion de données dans le cadre des projets ANR ou européens avec une réunion systématique science ouverte en début de projet (publications et données).

Objectif 12 : Sensibiliser à la réplicabilité des résultats et inciter à la réutilisation de données

- Action 1 : Accompagner les pratiques d'exploration et d'exploitation des contenus à travers la fouille de texte et de données ; sensibiliser par des formations et ateliers
- Action 2 : Accompagner à la réutilisation et à la recherche de jeux de données
- Action 3: Veiller à la conservation et à l'accessibilité des résultats bruts des travaux scientifiques, afin de permettre leur éventuelle vérification, en cas d'allégation de manquement à l'intégrité scientifique (comme le prévoit l'article L211-2 du Code de la Recherche prévu par la LPR du 24 décembre 2020).

Axe 4. Sensibiliser, former, accompagner et reconnaître la science ouverte

Axe 4. Introduction

Ces trois dernières années, l'université Rennes 2 a structuré un accompagnement des chercheurs à la science ouverte autour d'un guichet unique, SOcle qui comprend un portail et une équipe coordonnée. L'articulation de longue date des formations doctorales sur le site rennais entre les SCD et l'URFIST, ainsi que la mise en place de nouveaux dispositifs de formation à la Maison de Sciences de l'Homme en Bretagne MSHB (Datalabs et Pôle revues Grand Ouest) contribuent à la création d'une synergie au bénéfice des chercheurs, qu'il faut encore renforcer.

Objectif 13 : Sensibiliser en adaptant les modes d'intervention et les formats pédagogiques à la diversité des cultures disciplinaires et au degré d'acculturation à la science ouverte des membres de notre communauté

- **Action 1** : Organiser des interventions régulières en séminaires de laboratoires (au moins 1 intervention par laboratoire sur trois ans).
- **Action 2** : Proposer un programme d'ateliers et de formations coordonné à destination des chercheurs sur les méthodes de travail et les outils pour la mise en œuvre de la science ouverte (ateliers SOcle, formations du Datalab de la MSHB, formations URFIST, formations du Pôle revues Grand Ouest).
- **Action 3** : Mettre à jour et enrichir régulièrement le portail SOcle.

Objectif 14 : Monter en compétences à travers des formations

- **Action 1** : Adapter et enrichir régulièrement le programme des formations doctorales (thématiques et méthodes pédagogiques).
- **Action 2** : Inscrire la science ouverte dans le parcours de formation de l'université (étudiants en Master déposant leur mémoire et formation continue).

Objectif 15 : Communiquer largement sur les enjeux du développement de la science ouverte

- **Action 1** : Réaliser un plan de communication annuel autour de la science ouverte
- **Action 2** : Réaliser de nouvelles vidéos-témoignages sur SOcle

Objectif 16 : Encourager les initiatives de science ouverte en valorisant et en reconnaissant la diversité des productions scientifiques

- **Action 1** : Valoriser les initiatives relatives à la science ouverte (financements sur indicateurs,...)
- **Action 2** : Organiser des temps forts inauguraux de la politique science ouverte (Journée d'étude ARDoISE,...)

Axe 5. Porter une science faite avec, pour et par la société

Axe 5. Introduction

L'ouverture de la science ne se borne pas à la diffusion vers les pairs. L'enjeu de la confiance du public dans la science, confiance encouragée par l'ouverture des données et le respect des exigences de l'intégrité scientifique, a été mis en exergue lors de la pandémie. Au delà, l'interaction entre la science et la société y a toute sa place, pour créer des synergies et des coopérations vertueuses.
L'Université Rennes 2 est engagée dans cette démarche pour penser la science pour et avec la société. Après les Assises du tiers secteur de la recherche (2019-2021), la mise mise en place à l'université Rennes 2 du Service universitaire à la collectivité (2021) et la participation de notre établissement à la mise en place en 2022 du Réseau international universités-société (RÉIUNIS), l'essentiel des activités dans ce domaine est désormais concentré au niveau du site rennais dans le cadre du projet Tissage (Triptyque science société pour agir ensemble), labellisé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche « Science avec et pour la société » (SAPS) dont la méthodologie originale consiste à faire travailler ensemble trois profils d'acteurs : chercheurs, citoyens et responsables politiques.

Objectif 17 : Favoriser une science collaborative, impliquant la participation citoyenne et le croisement des connaissances scientifiques avec les savoirs et compétences détenus par les partenaires non académiques

- **Action 1** : Informer et former les chercheurs et doctorants sur la recherche participative et les outils existants ou en développement (par des pages web,

formations, notamment dans le cadre du projet TISSAGE)
- **Action 2** : Communiquer sur les projets de recherche participatifs de l'université, leurs résultats, les dispositifs existants et les modalités éventuelles de participation
- **Action 3** : Faciliter pour le grand public la réutilisation des jeux de données utiles pour la société civile

Objectif 18 : Encourager des modes de diffusion alternatifs de la connaissance

- **Action 1** : Participer à la Fête de la science et autres événements grand public.
- **Action 2** : Poursuivre l'investissement des chercheurs dans les médias ou blogs grands publics (The Conversation, ...).
- **Action 3** : Améliorer la visibilité de Palimpseste (indexation dans le DOAJ ; hébergement sur une pépinière en open access)

Objectif 19 : S'ouvrir à la co-construction des savoirs et des initiatives citoyennes de diffusion de l'information

- **Action 1** : Mettre en valeur les productions de l'université par des "collections" Rennes 2 sur les entrepôts (Recherche Data Gouv, Zenodo...).
- **Action 2** : Renforcer les liens entre le monde de la recherche et les projets Wikimédia (Wikipédia, Wikidata, Wikimédia Commons...) et valoriser les produits de la recherche de l'Université grâce à Wikipédia en accueillant un wikimédien en résidence.

Axe 6. Mettre en œuvre une gouvernance efficace de la science ouverte

Axe 6. Introduction

La science ouverte est une thématique porteuse dont se sont emparés les tutelles, les financeurs et les associations professionnelles (France Universités). L'Université Rennes 2 s'est dotée très tôt d'un COPIL science ouverte qui permet un dialogue entre tous les acteurs concernés, mais reste à consolider en termes opérationnels. La structuration de l'EPE université de Rennes depuis janvier 2023 réinterroge cette organisation, puisque la science ouverte est l'une des thématiques de coopération identifiées, et qui doit être coordonnées par Rennes 2.

Objectif 20 : Consolider le portage politique de la science ouverte au niveau de l'établissement

- **Action 1** : Doter le COPIL science ouverte de l'université Rennes 2 de deux organes opérationnels : un collège données et un collège publications.
- **Action 2** : Renforcer l'écosystème local et régional au service des chercheurs en recherchant une cohérence, une articulation concertée et une coopération.
- **Action 3** : Désigner un administrateur des données de l'établissement.

Objectif 21 : Agir, dans le cadre de l'association avec l'EPE Université de Rennes, pour un soutien concerté à la science ouverte

- **Action 1** : Coordonner la mise en œuvre de la politique Science ouverte au sein de l'EPE Université de Rennes.
- **Action 2** : Adhérer aux textes fondateurs nationaux et internationaux de façon concertée.
- **Action 3** : Participer à la réflexion nationale sur l'évolution de l'évaluation de la recherche et réfléchir aux modalités de prise en compte de la science ouverte dans la carrière des chercheurs à l'université Rennes 2.

03 avril 2023